

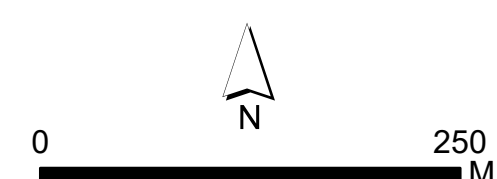
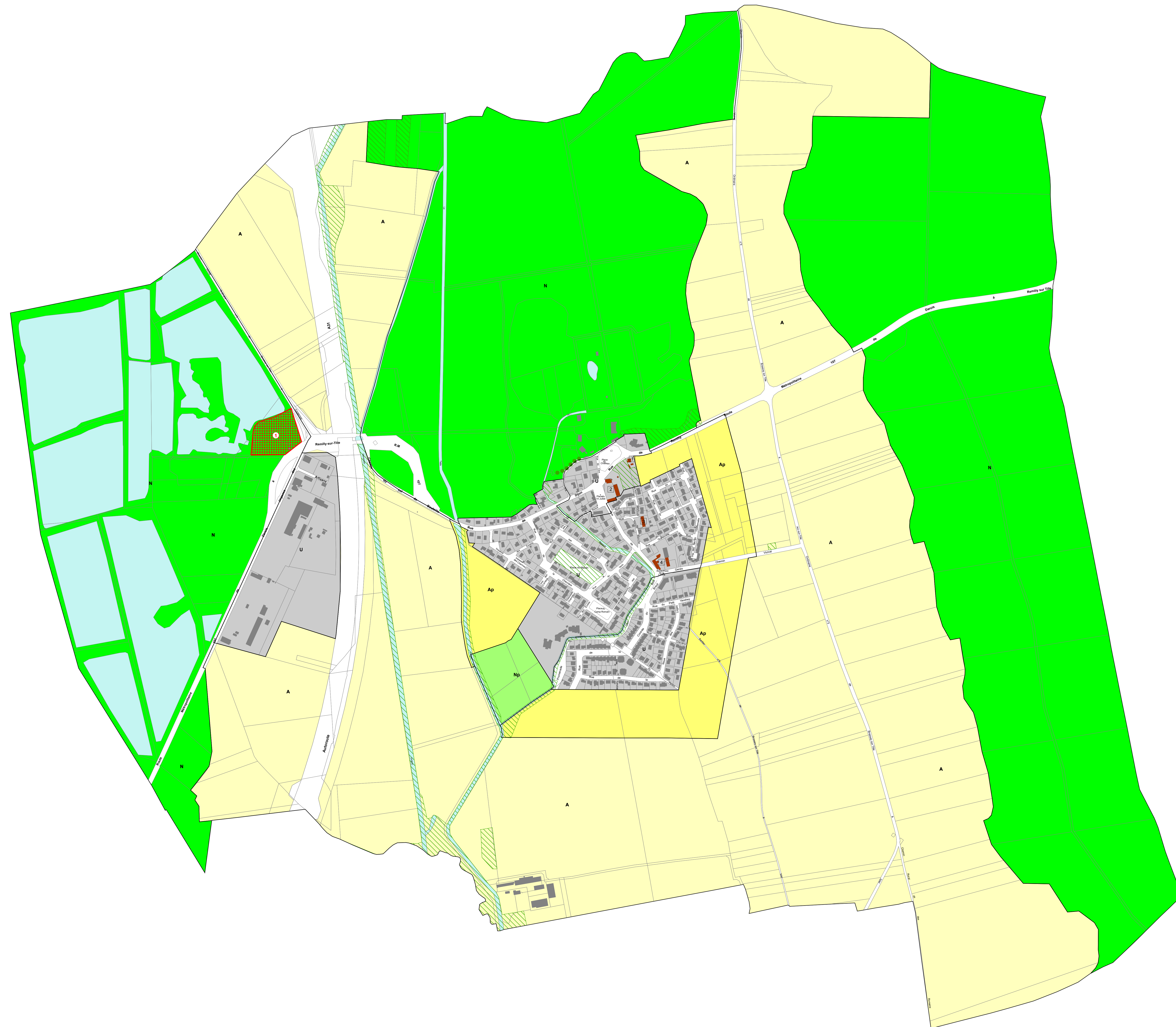
MODIFICATION N°1 DU PLUi-HD
 APPROBATION

5.3

PLAN DE ZONAGE COMMUNAL
BRESSEY-SUR-TILLE
 PIÈCE MODIFIÉE

PREFECTURE DE LA REGION
 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
 PREFECTURE DE LA COTE D'OR
 31 MARS 2022
 vu pour être annexé à la délibération du Conseil métropolitain
 en date du 24 mars 2022

Le Président,
 Pour le Président, le 1^{er} vice-Président,
 Pierre PRIBETCH



- ZONES**
- U
 - AU
 - A
 - Ap, Apv
 - N
 - Np, Npe, Npj
 - Nc
- Cheminements à conserver, à créer
 - - - Marges de recul
 - - - Marges de recul liées aux voies ferrées
 - - - Marges de recul liées aux cours d'eau
 [Symbol] Sites de projet habitat
 [Symbol] Sites de projet économiques et métropolitains
 [Symbol] Emplacements réservés
- PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL**
- [Symbol] Edifices métropolitains remarquables
 - [Symbol] Eléments et édifices remarquables
- Ensembles urbains :
- [Symbol] Ensembles métropolitains
 - [Symbol] Ensembles communaux
- PAYSAGE ET NATURE**
- [Symbol] Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique (EIPE)
 - [Symbol] Espaces Boisés Classés (EBC)
 - [Symbol] Terrains cultivés en zone urbaine
 - [Symbol] Continuité de nature à préserver
 - [Symbol] Continuité de nature à créer
 - [Symbol] Arbres isolés
 - [Symbol] Plans d'eau
 - [Symbol] Cours d'eau

ER dans le PLUi		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Aménagement d'une aire de loisirs et d'un local lié à la pratique de la pêche	Commune